

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 30 MARS 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Mardi Trente du mois de Mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos à distance par téléconférence, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS PAR VISIOCONFERENCE : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – M. Teddy BARBIN – Mme Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mmes Marie-Renée ADÉLAÏDE – Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Rebecca BELLEVAL – M. Lucas ALBERI – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO.

ETAIENT ABSENTS : MM. Louis ANDRE (excusé ; pouvoir donné à Cédric CORNET) – Jules FRAIR (s'est définitivement déconnecté) – Mmes Marguerite MURAT (s'est définitivement déconnectée) – France-Enna URBINO – MM. Michel HOTIN (excusé ; pouvoir donné à Cédric CORNET) – Marcellin ZAMI (excusé ; pouvoir donné à Guy BACLET) – Josy LAQUITAINE – Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS (excusé ; pouvoir donné à Nina PAULON) – David LUTIN – Mmes Mégane BOURGUIGNON (excusée ; pouvoir donné à Mévice VERITE) – Maguy BORDELAIS (excusée) – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN (s'est définitivement déconnectée) – Ghylaine JEANNE (s'est définitivement déconnectée).

Madame Mévice VERITE a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**FOURNITURE, LIVRAISON ET
GESTION DES TITRES
RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS
POUR LES AGENTS DE LA
COMMUNE DU GOSIER
-
ACCORD-CADRE A BONS DE
COMMANDE**

CM-2021-2S-DAJ-27

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88 ;

Vu la délibération n° CM-2009-2S-DRH-16 du 28 mai 2009 mettant en place les titres-restaurant ;

Vu le projet d'accord-cadre à bons de commande, sans minimum avec maximum pour la fourniture, la livraison et la gestion de titres-restaurant pour les agents de la commune du Gosier ;

Considérant que le marché pour la fourniture et la livraison de titres-restaurant pour les agents de la ville du Gosier est arrivé à terme ;

Considérant qu'une procédure d'appel d'offres ouvert sous forme d'accord-cadre doit être lancée pour renouveler le marché en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-2 1°, L.2125-1 1°, R2131-16 et R.2131-17 de la commande publique ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De lancer une procédure d'appel d'offres ouvert sous forme d'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture et la gestion de titres dématérialisés pour les agents de la commune du Gosier.

- Montant prévisionnel annuel du marché : 645 600,00 euros
- Durée : Un an renouvelable trois fois pour que la durée totale du marché n'excède pas quatre (4) ans.

Article 2 : D'autoriser le maire à signer le marché à intervenir.

Article 3 : D'imputer la dépense au Budget de la Ville.

Article 4 : Le maire et la trésorière de Sainte-Anne, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

08 AVR. 2021

Et publication ou notification
le

08 AVR. 2021

Fait et délibéré à Gosier, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Cédric CORNET -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Fourniture, livraison et gestion des titres restaurant dématérialisés pour les agents de la commune du Gosier

Date de transmission de l'acte : 09/04/2021 (transmis le 08/04/2021 à 18h50 heure locale)

Date de réception de l'accusé de réception : 09/04/2021

Numéro de l'acte : CM20212SDAJ27 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20210330-CM20212SDAJ27-DE

Date de décision : 30/03/2021

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Appel d'offres